



Demande d'ouverture portail sur grillage appartement à la mairie

Par Jade12

Bonjour,

Ma maison possède un grand terrain de mille mètres carrés à l'arrière de ma maison.

Elle est collé à un parking public.

Ma maison et le parking sont séparés par un simple grillage.

Je souhaiterais faire une ouverture avec un portail sur ce grillage afin d'avoir un accès direct avec un véhicule afin de pouvoir y faire passer un tracteur tondeuse que je ne peux pas faire passer via la côté de ma maison.

Il me le refuse car il y a un parking public sachant que moi je souhaiterais juste pouvoir y accéder un fois tout les 15 jours pour tondre.

Qu'elle recours puis-je avoir s'il vous plaît ?

Par Isadore

Bonjour,

À qui est ce grillage ?

Par CToad

Bonjour

Un parking n'est pas un lieu de circulation (« bizarrement »)

Le grillage donne t-il sur des places ou sur une voie de circulation du parking ?

Cordialement

Ctoad

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous êtes propriétaire ? locataire ?

A qui appartient le grillage ? le parking ?

Il vous faut l'autorisation de tous ces propriétaires, s'ils refusent, vous ne pouvez pas les y obliger.

L'alternative c'est de transporter votre tondeuse via votre maison et de la laisser dans votre jardin de derrière.

Par isernon

bonjour,

en que propriétaire du parking (domaine public ou privé), la commune peut vous refuser la création d'un portail sur ce parking.

vous pouvez consulter un avocat pour une éventuelle procédure judiciaire.

vous pouvez construire un cabanon ou abri sur votre terrain de 1000 m2 pour y stationner votre tracteur, voir envisager le percement d'une porte à l'arrière de votre maison

comment faites-vous actuellement pour tondre votre terrain, vous avez actuellement une tondeuse plus petite ?

salutations

Par Jade12

Bonjour,

Merci à tous pour vos réponses.

Je suis propriétaire de la maison, le grillage appartient à la mairie.

Le grillage sépare mon terrain directement de places de parking collé à mon terrain et le chemin au bout du parking donne sur un cul de sac.

Le parking est public et appartient à la mairie.

Actuellement je fait avec ma débroussailleuse mais étant menu et la débroussailleuse assez lourde c'est pas évident.

Merci d'avance pour vos réponse.

Par yapasdequoi

Vous n'avez aucun moyen d'exiger un tel passage.

Un tel passage bloquerait une place du parking.

Il va falloir trouver une autre solution.

Par Isadore

La mairie étant propriétaire du grillage vous ne pouvez pas l'obliger à quoi que ce soit.

Si vous ne pouvez faire passer le tracteur par la maison, vous pouvez l'y faire déposer à l'aide d'un engin de levage qui le fera passer par dessus le grillage et comme l'ont dit les autres vous ferez un petit cabanon pour le stocker.

Par jodelariege

bonjour

une idée: un robot tondeuse qui reste sur place les 3/4 de l'année ,qui se programme aux heures que vous voulez et qui demande juste un peu de nettoyage ...